

Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis II

Matière : Droit de l'urbanisme et de la construction

Durée de l'épreuve : 1h.30

Niveau : 3^{ème} année LFDPU.

Responsable de la matière : Mr Mohamed Savari.

Année universitaire : 2015-2016.

Susis a Jatur

Veillez répondre aux questions suivantes :

1^{ère} question : Définissez les notions suivantes : (6points)

- Droit de l'urbanisme.
- Le zonage.
- Le PAU.

2^{ème} question : La constitutionnalisation de l'urbanisme : (6 points).

3^{ème} question : Les servitudes d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique : (8 points).

BON TRAVAIL